

Vers un accueil des enfants du personnel éducatif ?

Les personnels en charge de la protection de l'enfance à Colmar demandent à bénéficier des accueils mis en place pour les enfants de soignants.

Le pôle petite enfance de l'association Résonance (ex Caroline Binder) de Logelbach accueille actuellement 36 enfants, âgés de quelques jours à 6 ans, dont une majorité de bébés de moins de 3 ans. Ces enfants ont été placés là par le juge des enfants, en raison de difficultés dans le milieu familial. Une cinquantaine de professionnels, essentiellement du personnel éducatif (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de vie) mais aussi des psychologues, psychomotriciens et une infirmière, s'occupent de ces enfants sept jours sur sept et 24 heures sur 24. Une activité qui ne peut s'interrompre quoi qu'il adienne.

Or avec les mesures prises en lien avec le coronavirus, notamment la fermeture des écoles et des crèches, l'association Résonance est con-



L'association Résonance accueille, dans son pôle petite enfance, essentiellement des bébés de moins de 3 ans, placés par le juge. DR

frontée à des absences de personnel. « Nous avons surtout des jeunes mamans. Elles sont très mobilisées, elles s'arrangent pour faire garder leurs enfants, s'adaptent, acceptent de changer leurs horaires mais parfois elles ne peuvent faire autrement que de rester avec leurs enfants » indique Maryse

Brebion, la directrice.

Même problème à la Nichée à Alolsheim

La Nichée à Alolsheim est confrontée au même problème. Cette structure accueille 32 enfants de 3 à 18 ans, pris en charge par 18 éducateurs et 5 surveillants de nuit.

« Nous avons 4 personnes malades et 3 qui sont arrêtées pour s'occuper de leurs enfants » énumère Frédéric Pankutz, le directeur. Une douzaine d'enfants placés sont actuellement dans leurs familles, avec l'accord du juge des enfants, pour donner un peu d'air au personnel. Mais ce n'est pas une solution à long terme.

Maryse Brebion et Frédéric Pankutz ont tous deux saisi l'Aide sociale à l'enfance, qui relève du Département, pour trouver une solution. L'une d'elles réside dans l'accès pour les enfants des personnels éducatifs aux accueils ouverts pour le personnel soignant (notre édition de mardi) et dont bénéficient aussi les personnels des Ehpad et des structures d'accueil de personnes handicapées.

Une demande soutenue par la présidente du conseil départemental, Brigitte Klinkert. « C'est l'État qui doit trancher, mais rien ne s'y oppose, puisqu'il y a beaucoup moins d'enfants accueillis que prévus dans les écoles élémentaires et les

collèges. » Brigitte Klinkert devait s'entretenir jeudi soir avec Adrien Taquet, le secrétaire d'État en charge de la protection de l'enfance.

Une autre piste conduit aux étudiants en carrière sociale, qui pourraient prêter main-forte. L'école du Diocèse de Colmar, ainsi que les écoles de travailleurs sociaux de Mulhouse et Strasbourg ont déjà proposé de mettre à disposition des stagiaires.

Au-delà de ces problèmes de personnel, Maryse Brebion pointe le manque de considération pour le domaine de la protection de l'enfance. « On n'est pas écouté » déplore-t-elle. Rien n'est fait par exemple pour protéger leurs personnels. « On n'est pas prioritaire pour l'approvisionnement en masques » souligne Frédéric Pankutz

Des mesures ont été prises en interne, à l'association Résonance, en limitant les visites des familles. En attendant des solutions plus concrètes pour faire face au pic épidémique à venir.

Valérie FREUND